

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22074**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Assembleur monteur de menuiseries extérieures

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites	Déléguée

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3066 - Plasturgie

#### Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le CQP Plasturgie Assembleur monteur de menuiseries extérieures est en lien avec le métier de Menuisier (ière) en plasturgie.

Le (la) titulaire du CQP Plasturgie Assembleur monteur de menuiseries extérieures fabrique et assemble des ouvrages de menuiseries extérieures (portes, fenêtres, clôtures) en matériaux plastiques (PVC et autres matériaux plastiques), manuellement ou à l'aide d'équipements selon les règles de sécurité.

Il (elle) réalise le montage des fermetures et accessoires.

Les principales situations professionnelles rencontrées sont les suivantes :

- Ø Découpe des éléments de fermetures menuisées et assemblage selon le plan ou les mesures
- Ø Réalisation des opérations de décoration et de finition des ouvrages
- Ø Montage des fermetures et accessoires
- Ø Réalisation des auto-contrôles de qualité de produits
- Ø Nettoyage et entretien des équipements et/ou du matériel et de son espace de travail
- Ø Renseignement des documents de production

Les capacités attestées :

Compétence 1 - Identifier les caractéristiques d'un ouvrage de menuiserie extérieure

Compétence 2 - Mettre en oeuvre les techniques de coupe, d'usinage, d'assemblage, de montage des fermetures et accessoires et de finition selon des consignes orales et/ou écrites

Ou

Compétence 2 bis - Conduire un équipement de coupe, d'usinage, d'assemblage, de montage, surveiller le bon fonctionnement de l'équipement et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de 1er niveau selon des consignes orales et/ou écrites

Compétence 3 - Vérifier la qualité et la conformité des produits

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 5 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 6 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les salariés titulaires du CQP Plasturgie Assembleur monteur de menuiseries extérieures exercent leur activité sur les sites de production de la branche Plasturgie, au sein du service de production de menuiseries extérieures

Poseur de menuiseries extérieures...

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1607 : Pose de fermetures menuisées

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences suivantes sont évaluées :

Compétence 1 - Identifier les caractéristiques d'un ouvrage de menuiserie extérieure

Compétence 2 - Mettre en oeuvre les techniques de coupe, d'usinage, d'assemblage, de montage des fermetures et accessoires et de finition selon des consignes orales et/ou écrites

ou

Compétence 2 bis - Conduire un équipement de coupe, d'usinage, d'assemblage, de montage, surveiller le bon fonctionnement de l'équipement et réaliser des opérations techniques simples et un entretien de 1er niveau selon des consignes orales et/ou écrites

Compétence 3 - Vérifier la qualité et la conformité des produits

Compétence 4 - Mettre en oeuvre les consignes et les règles Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)

Compétence 5 - Transmettre, recevoir des informations et travailler en équipe

Compétence 6 - Utiliser les documents de suivi de production et prendre en compte les actions d'amélioration

Dans le cadre d'un parcours de développement des compétences, les compétences sont évaluées selon les modalités suivantes :

- Une observation en situation professionnelle

- Un entretien avec le candidat portant sur les activités réalisées au cours de son expérience ou de sa période de mise en pratique

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience, l'évaluation du candidat s'appuie sur l'expérience du candidat, à partir d'une observation, d'une analyse des situations professionnelles rencontrées et d'un dossier renseigné par le candidat.

L'évaluation est réalisée par deux évaluateurs : un professionnel ayant une connaissance professionnelle actualisée du métier ciblé, du procédé et des outils utilisés par le candidat et un évaluateur CQP Plasturgie. Elle s'appuie sur un guide d'évaluation des compétences

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
En contrat de professionnalisation	X		Le jury paritaire national est composé de 50% de représentants « employeurs » et 50% de représentants des « organisations syndicales »
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		Mêm jury

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé «Certificat de qualification professionnelle Assembleur monteur de menuiseries extérieures » avec effet au 30 janvier 2015, jusqu'au 30 janvier 2020. Organisme certificateur : Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de la plasturgie - Fédération de la plasturgie et des composites

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Observatoire National Paritaire Prospectif des Métiers, des Emplois et des Qualifications de la Plasturgie  
<http://www.observatoire-plasturgie.com>

##### Autres sources d'information :

Fédération de la Plasturgie et des Composites : [www.laplasturgie.fr](http://www.laplasturgie.fr)  
 Fédération de la Plasturgie et des Composites

##### Lieu(x) de certification :

Commission nationale paritaire de l'emploi (CPNE) de la plasturgie et des composites - Fédération de la plasturgie et des composites : Île-de-France - Paris ( 75) [CNP de la Plasturgie]

CNPE de la Plasturgie  
 125 rue Aristide Briand - 92300 Levallois-Perret

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

France entière

##### Historique de la certification :

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la rénovation du dispositif des Certificats de Qualification Professionnelle de la Plasturgie.

Décision de la CNPE de la Plasturgie du 12 Octobre 2012 relative à la création du Certificat de Qualification Professionnelle de la Plasturgie Assembleur monteur de menuiseries extérieures